Conseil de la Métropole du 28 juin 2018

Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse Extrait du registre des délibérations

Délibération n°DEL-18-0514

Projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Toulouse EuroSudOuest : approbation du bilan de la concertation préalable

L'an deux mille dix-huit le jeudi vingt-huit juin à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	134	
Présents :	97	
Procurations:	34	
Date de convocation :	22 juin 2018	

Présents

Aigrefeuille	Mme Brigitte CALVET
Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	Mme Lysiane MAUREL, M. Francis SANCHEZ
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Maurice GRENIER
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. François LEPINEUX
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Michel ALVINERIE, M. Damien LABORDE, M. Guy LAURENT, Mme Elisabeth MAALEM, Mme Josiane MOURGUE, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	M. Daniel DEL COL
Cugnaux	M. Michel AUJOULAT, M. Philippe GUERIN, Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Launaguet	Mme Aline FOLTRAN, M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	M. Michel FRANCES
Saint-Orens	M. Marc DEL BORRELLO, Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Guy LOZANO
Toulouse	M. Christophe ALVES, Mme Laurence ARRIBAGE, M. Jean-Marc BARES-CRESCENCE, M. Franck BIASOTTO, Mme Catherine BLANC, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN, Mme Charlotte BOUDARD PIERRON, M. Frédéric BRASILES, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND, M. Joël CARREIRAS, Mme Marie-Pierre CHAUMETTE, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, Mme Hélène COSTES-DANDURAND, Mme Martine CROQUETTE, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Marie DEQUE, Mme Christine ESCOULAN, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-

	LABATUT, M. Régis GODEC, M. Francis GRASS, M. Samir HAJIJE, Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Florie LACROIX, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, M. Laurent LESGOURGUES, Mme Marthe MARTI, M. Antoine MAURICE, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Evelyne NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, Mme Cécile RAMOS, M. Jean-Louis REULAND, Mme Françoise RONCATO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Claude TOUCHEFEU, Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER
Tournefeuille	Mme Mireille ABBAL, M. Patrick BEISSEL, Mme Danielle BUYS, M. Claude RAYNAL, M. Jacques TOMASI
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES, M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

Po	uvoir à
Mme Sophie LAMANT	Jacqueline WINNEPENNINCKX-KIESER
M. Laurent MERIC	Claude RAYNAL
M. Patrice RODRIGUES	Michel ROUGE
M. Bernard KELLER	Monique COMBES
M. Grégoire CARNEIRO	Sacha BRIAND
M. Patrick JIMENA	Antoine MAURICE
Mme Dominique BOISSON	Raymond-Roger STRAMARE
M. Gilles BROQUERE	Vincent TERRAIL-NOVES
Mme Claudette FAGET	Ida RUSSO
M. Michel SIMON	Guy LOZANO
M. Patrick DELPECH	Robert GRIMAUD
M. Bernard SANCE	François LEPINEUX
Mme Véronique DOITTAU	Maurice GRENIER
M. Jacques SEBI	Joël CARREIRAS
Mme Anne BORRIELLO	Franck BIASOTTO
M. Bruno COSTES	Francis GRASS
M. Jacques DIFFIS	Robert MEDINA
Mme Marie-Dominique VEZIAN	Michel FRANCES
M. Thierry FOURCASSIER	Philippe PLANTADE
M. Olivier ARSAC	François CHOLLET
Mme Sophia BELKACEM GONZALEZ DE CANALES	Marie DEQUE
M. Maxime BOYER	Daniel ROUGE
M. Romain CUJIVES	François BRIANCON
Mme Vincentella DE COMARMOND	Isabelle HARDY
M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE	Ghislaine DELMOND
Mme Monique DURRIEU	Jean-Marc BARES-CRESCENCE
Mme Julie ESCUDIER	Emilion ESNAULT
Mme Marie-Jeanne FOUQUE	Pierre TRAUTMANN
M. Jean-Luc LAGLEIZE	Marthe MARTI
Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD	Henri DE LAGOUTINE
Mme Dorothée NAON	Charlotte BOUDARD PIERRON
Mme Martine SUSSET	Béatrice URSULE
Mme Gisèle VERNIOL	Mireille ABBAL
M. Daniel FOURMY	Pierre LACAZE

Conseillers excusés

Blagnac	M. Bernard LOUMAGNE	
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX	
Toulouse	M. Aviv ZONABEND	25 - Carrier 10 -

Délibération n° DEL-18-0514

Projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Toulouse EuroSudOuest : approbation du bilan de la concertation préalable

Exposé

Toulouse EuroSudOuest est un projet de transport et d'aménagement urbain autour de la gare Matabiau qui transforme le cœur de la métropole à l'horizon 2030.

Ce projet majeur et structurant, indispensable pour accompagner le développement du territoire toulousain, renforcer son attractivité et répondre aux besoins de ses populations, répond à trois principaux enjeux :

- un enjeu d'adaptation et d'évolution du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Toulouse Matabiau ;
- un enjeu d'aménagement pour le quartier Matabiau et ses environs ;
- un enjeu de redimensionnement et de rayonnement du centre-ville de Toulouse.

Porté depuis 2009 dans le cadre d'une convention d'études par l'État, SNCF, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole, le partenariat se poursuivra dans le cadre d'un Projet d'Intérêt Majeur (PIM) qui sera signé en 2019.

Le contenu et la mise en œuvre de Toulouse EuroSudOuest impliquent un échange permanent avec tous les opérateurs, les riverains, les utilisateurs et les acteurs actuels et ou futurs de ce territoire. Ainsi, dans la continuité des démarches de concertation volontaires initiées depuis le lancement des études (Bureaux et Commissions de quartier, Conseil de jeunes, Ateliers de travail, réunions thématiques...), des étapes de concertation réglementaires se sont succédées.

En 2016, la première étape de concertation préalable portait sur le plan guide urbain dont le bilan a été approuvé par le Conseil de Métropole le 30 juin 2016. En 2017, la deuxième étape de concertation pilotée par SNCF Réseau portait sur la modernisation du nœud ferroviaire toulousain. Cette année en 2018, une troisième étape de concertation préalable s'est ouverte sur deux volets de Toulouse EuroSudOuest:

- Le projet d'extension du bâtiment voyageurs côté Marengo au sein du PEM piloté par SNCF Gares et Connexions;
- Et le projet de création de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) porté par Toulouse Métropole dans l'opération d'aménagement créée et concédée à Europolia, la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA).

Cette nouvelle étape de concertation menée conjointement a permis d'assurer une meilleure lisibilité de l'information relative à l'ensemble des enjeux de Toulouse EuroSudOuest dans un souci de compréhension et de participation du public.

S'agissant du volet urbain de Toulouse EuroSudOuest conduit par Toulouse Métropole, les grandes orientations en matière d'aménagement des espaces publics et des quartiers environnants présentées en 2016 lors de la concertation préalable sur le plan guide urbain se sont affinées avec un projet de création d'une ZAC de 40 hectares. Cette ZAC s'inscrit dans une opération d'aménagement de 135 ha, dont le périmètre correspond à celui du plan guide urbain et du Projet d'Intérêt Majeur.

Les grands principes de programmation de la ZAC présentés en concertation préalable au projet de création sont répartis sur les 40 ha :

- 300 000 m² de bureaux et activités tertiaires ;
- 3 000 logements dont + de 40% en logement social (locatif et accession);
- 50 000 m² de commerces, services et loisirs ;
- 3 équipements publics : 1 crèche, 1 gymnase et 1 groupe scolaire dans le secteur Raynal- Raisin ;
- la création d'un parc urbain dans le secteur Raynal-Raisin; l'aménagement des berges du canal du Midi.

La concertation sur le projet de création de la ZAC dans l'opération d'aménagement de Toulouse EuroSudOuest, conduite par Europolia au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, a permis d'associer pendant deux mois les habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées par la ZAC et l'opération d'aménagement Toulouse EuroSudOuest.

Les objectifs de la concertation étaient les suivants :

- Présenter les enjeux du projet de création de la ZAC dans l'opération d'aménagement de Toulouse EuroSudOuest, son contexte, ses acteurs et ses interfaces ferroviaire et multimodale;
- Présenter la programmation de la ZAC aux habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées ;
- Informer les personnes concernées afin qu'elles puissent participer, leur permettre d'exprimer leurs attentes, préoccupations et propositions, répondre aux interrogations exprimées, enrichir, adapter et faire évoluer le projet.

Les modalités de concertation approuvées par le Conseil de la Métropole du 15 décembre 2017 ont été mises en œuvre :

- L'information du public par publication dans la presse légale et affichage légal ;
- La mise à disposition d'un dossier de concertation, aux jours et heures d'ouverture habituels, au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse et à la gare de Toulouse Matabiau, 64 boulevard Pierre Sémard à Toulouse, accompagné d'un registre permettant aux personnes intéressées de consigner leurs observations;
- L'organisation d'une réunion publique le mardi 13 mars 2018 de 18h30 à 20h30 aux Espaces Vanel, 1 allée Jacques Chaban Delmas à Toulouse, pour permettre à toute personne de s'exprimer et permettre ainsi un échange avec le maître d'ouvrage;
- L'actualisation du site Internet dédié au projet www.toulouse-eurosudouest.eu intégrant le dépôt d'observations numériques;
- Le déploiement d'expositions au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse; à la gare de Toulouse Matabiau, 64 boulevard Pierre Sémard à Toulouse; à la Mairie de Toulouse, Place du Capitole à Toulouse; à la Maison de la Citoyenneté Centre, 5 rue Paul Mériel à Toulouse; à l'Espace Bonnefoy, 4 rue du Faubourg Bonnefoy à Toulouse; à la Maison de la Citoyenneté Nord, 4 Place du Marché aux Cochons à Toulouse; et à la Maison de la Citoyenneté Est, 8 bis avenue du Parc à Toulouse.

Des moyens supplémentaires ont été déployés à la demande de Monsieur le Président de Toulouse Métropole, avec :

- La création d'une adresse électronique dédiée à la concertation : concertation@toulouse-eurosudouest.fr;
- La réalisation et la mise à disposition d'un dossier de présentation générale du projet Toulouse EuroSudOuest;
- La réalisation et la mise à disposition d'une plaquette synthétique et pédagogique présentant le projet de création de ZAC et détaillant les modalités de participation à la concertation ;
- L'envoi d'un courrier à tous les habitants du périmètre de la ZAC les invitant à la réunion publique et les informant du projet de ZAC et des modalités de participation à la concertation avec la plaquette dédiée en pièce jointe;

- L'organisation d'une réunion de présentation et d'échanges sur le projet avec le personnel de la SNCF le mardi 30 janvier 2018 de 12h à 14h salle Lefranc, 9 boulevard de Marengo à Toulouse;
- L'organisation d'une réunion de présentation et d'échanges avec le personnel de Toulouse Métropole le mardi 6 février 2018 de 13h à 14h à l'auditorium de la Médiathèque José Cabanis, 1 Allée Jacques Chaban-Delmas à Toulouse;
- L'organisation et l'animation d'un Atelier Toulouse EuroSudOuest dédié au projet de création de ZAC le lundi 5 février 2018 de 18h à 20h30 Salle Garonne au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse, avec des représentants des riverains et commerçants, des professionnels de l'aménagement et des acteurs de la vie locale :
- La tenue d'une permanence d'information avec la distribution de flyer d'invitation à la réunion publique à la gare de Toulouse Matabiau, 64 boulevard Pierre Sémard à Toulouse, le jeudi 8 mars 2018 de 16h30 à 18h30;
- L'organisation de réunions thématiques sur les itinéraires patrimoniaux du canal du Midi avec les associations Les Amis de Riquet le mardi 27 mars 2018 à 10h et Les Toulousains de Toulouse le mercredi 28 mars à 16h30 et à Europolia.

Du mardi 30 janvier au jeudi 29 mars 2018, toutes les parties prenantes (acteurs locaux et régionaux, riverains, usagers et futurs usagers...) ont pu s'informer, échanger avec les porteurs du projet lors de la réunion publique et s'exprimer sur le projet de création de ZAC de Toulouse EuroSudOuest.

Le bilan de cette concertation préalable au projet de création de ZAC dans l'opération d'aménagement Toulouse EuroSudOuest figure en annexe de la présente délibération.

Sur les 373 contributions, 49% portent des avis tranchés sur le projet de ZAC : 27% favorables au projet et 22% défavorables. 51 % des avis portent des réflexions variées sur différents aspects du projet sans prise de position globale. Parmi ces avis, la hauteur des constructions, la préservation du patrimoine, la valorisation de l'identité toulousaine, le taux de remplissage des bureaux, la typologie des commerces et la mixité sociale sont les principaux thèmes questionnés dans une attente de changements pour les quartiers voisins de la gare Matabiau.

La diversité de la programmation de la ZAC et le développement des mobilités douces suscitent l'intérêt des participants.

Au-delà du développement de la métropole, les contributeurs aspirent à vivre ou à venir dans des quartiers dynamiques et agréables. A ce titre, ils demandent des équipements publics, des commerces de proximité, des espaces publics apaisés et des espaces verts ainsi que le maintien de la sécurité. Concernant la mixité sociale, une attention particulière est portée à l'intégration de toutes les populations afin de ne pas créer un phénomène de gentrification. La volonté de privilégier les modes doux est couplée à la crainte d'une intensification de la circulation routière.

Enfin, les participants ont envie d'en savoir plus sur le projet, d'être informés de son avancement mais également d'y contribuer à travers la concertation.

Les remarques et avis formulés lors de la concertation seront pris en considération par Toulouse Métropole et ses partenaires pour la suite du projet Toulouse EuroSudOuest.

Par ailleurs, et dans la continuité des initiatives mises en place dès les premières phases d'études, l'information et la concertation du public seront poursuivies au fur et à mesure de la réalisation de l'opération d'aménagement Toulouse EuroSudOuest.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Politique foncière du 28 mai 2018, Vu la délibération n°DEL-16-0490 approuvant le bilan de la première étape de concertation préalable portant sur le plan guide urbain, Vu la délibération n°DEL-17-0525 approuvant la désignation de la SPLA Europolia en qualité de concessionnaire de l'opération d'aménagement Toulouse EuroSudOuest et adoptant le traité de concession d'aménagement ;

Vu la délibération n°DEL-17-1199 approuvant l'ouverture, les objectifs et les modalités de la concertation préalable sur le projet de création de ZAC dans l'opération d'aménagement Toulouse EuroSudOuest,

Vu l'article L. 103-2 du Code l'Urbanisme,

Vu la tenue de la réunion publique du mardi 13 mars 2018,

Vu les avis inscrits aux registres de concertation déposés au siège de Toulouse Métropole et à la gare de Toulouse Matabiau,

Vu les avis déposés sur le site Internet Toulouse EuroSudOuest www.toulouseeurosudouest.eu.

Vu les avis envoyés à l'adresse électronique dédiée à la concertation « concertation@toulouse-eurosudouest.fr »,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide:

Article 1

D'approuver le bilan de la concertation préalable du projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dans l'opération d'aménagement EuroSudOuest, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2

De mettre à disposition du public le bilan de concertation annexé sur le site internet www.toulouse-eurosudouest.eu

Article 3

De poursuivre le projet de création de ZAC dans l'opération d'aménagement Toulouse EuroSudOuest en tenant compte des éléments recueillis durant la concertation.

Résultat du vote :

Pour Contre 116

Abstentions

15 (Mmes HARDY, BLEUSE, CROQUETTE, DE COMARMOND, DURRIEU,

TOUCHEFEU, MM. SANCHEZ, JIMENA, LACAZE, COHEN, MAURICE, GODEC, BARES-CRESCENCE, FOURMY, TOMASI.)

Non participation au vote

Publiée par affichage le

Reçue à la Préfecture le

0 9 JUIL. 2018 0 9 JUIL. 2018 Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Luc MOUDENC